

## Table des annexes

<b>QUELQUES SERVICES ACTUELLEMENT DÉVELOPPÉS DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE.....</b>	<b>I</b>
MAIL LANCÉ SUR BIBLIO-FR, SEPTEMBRE 2003 .....	II
SYNTHÈSE DES RÉPONSES OBTENUES .....	IV
VISITE DU SERVICE « HORS LES MURS » DE LA BMVR DE TROYES .....	VII
« BIBLIOTHÈQUES, LECTURE ET SURDITÉ », COLLOQUE TENU À DUNKERQUE (17 OCTOBRE 2003) .....	XII
<b>DOCUMENTS CONCERNANT LA FORMALISATION D'UN PROJET DE SERVICE EN DIRECTION DES PUBLICS EMPÊCHÉS ET ÉLOIGNÉS .....</b>	<b>XIV</b>
ORGANIGRAMMES FONCTIONNELS DE LA MÉDIATHÈQUE DE FONTENAY-SOUS-BOIS ET DE LA BMVR DE TROYES .....	XV
QUELQUES PAGES D'UNE GRILLE DE PRÉSENTATION DES ACTIONS MENÉES HORS LES MURS EN DIRECTION DES PUBLICS EMPÊCHÉS ET ÉLOIGNÉS (CAS DE LA MÉDIATHÈQUE DE FONTENAY-SOUS-BOIS) .....	XVIII
« ARBRE D'OBJECTIFS » CONCERNANT LE PROJET EN DIRECTION DES PUBLICS EMPÊCHÉS ET ÉLOIGNÉS MENÉ À LA MÉDIATHÈQUE DE FONTENAY-SOUS-BOIS .....	XXI
FICHES D'ÉVALUATION À REMPLIR DANS LE CADRE DES ACTIONS HORS LES MURS (BMVR DE TROYES) .....	XXIII
PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ PAR LA BMVR DE TROYES ET LES STRUCTURES PARTENAIRES, DANS LE CADRE DES ACTIONS HORS LES MURS .....	XXVI
EXEMPLE DE DIAGRAMME DE GANTT .....	XXIX
GRILLES D'ANALYSE DES PUBLICS ET DE LEURS MOTIFS D'ÉLOIGNEMENT (D'APRÈS L'ARTICLE DE MARYSE OUDJAUDI ET CATHERINE EXERTIER PARU DANS LE BBF N°2, T.45, 2000, P. 80-86) : UNE GRILLE VIERGE ET DEUX ANALYSÉES À PARTIR DES PUBLICS DE LA MÉDIATHÈQUE DE FONTENAY-SOUS-BOIS.....	XXXI

# **Quelques services actuellement développés dans les bibliothèques de lecture publique**

## **Mail lancé sur Biblio-fr, septembre 2003**

*Bonjour,*

*La médiathèque de Fontenay-sous-Bois développe depuis plusieurs années un certain nombre d'actions expérimentales en direction des publics empêchés, que cet empêchement soit lié à des handicaps physiques ou à un éloignement socioculturel.*

*Nous cherchons aujourd'hui à rédiger un projet de service en direction de ces publics empêchés, qui puisse synthétiser notre travail, l'évaluer et permettre ainsi sa validation ainsi que sa reconduction auprès des élus.*

*Si beaucoup de bibliothèques mènent de telles expériences, peu d'entre elles semblent en effet les avoir formalisées en de véritables services. Auriez-vous des documents qui synthétisent vos actions dont nous puissions nous inspirer ?*

*En vous remerciant par avance de vos réponses, cordialement.*

*Marie-Odile Dufaure, conservateur en chef de la médiathèque de Fontenay-sous-Bois,  
Marie Calmet, élève conservateur, en stage à la médiathèque.*

## **Synthèse des réponses obtenues**

### *Synthèse des quelques réponses obtenues :*

Le mail, lancé sur la liste de discussion *Biblio-fr* mi-septembre, a été également envoyé plus spécialement à quelques établissements particulièrement connus pour leurs actions dans le domaine des publics empêchés et éloignés (des villes ayant signé un contrat Ville-lecture comme Nantes, Chambéry ou Mulhouse, Grenoble ou Bobigny...).

Une dizaine de réponses a été adressée à la médiathèque de Fontenay, très rapidement après l'envoi du mail. Les bibliothèques de Mulhouse, Tourcoing, Loudun (Vienne), Rouen, Montauban, Laval, Troyes, Boulogne-Billancourt, la médiathèque intercommunale Ouest-Provence (desservant les communes de Miramas, Istres et Fos-sur-Mer) ainsi que la bibliothèque universitaire de Paris X ont ainsi donné suite à notre demande.

Parmi elles, aucune n'estime avoir réellement formalisé un projet de service en direction de ces publics, ce qui est significatif.

Celles qui ont développé de manière plus élaborée ces services en direction des deux types de publics (empêchés et éloignés) sont Troyes (qui propose un service hors les murs dont la description suit un peu plus loin), et Mulhouse. Il faut noter que ces deux villes sont signataires de Contrats Ville-Lecture. Des services aux publics empêchés sont développés à l'université de Paris X, à la médiathèque intercommunale Ouest-Provence (portage à domicile pour les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées ou immobilisées, reposant sur des postes emploi-jeunes) et Tourcoing (une assistante détachée à mi-temps à la maison d'arrêt de Loos).

Les bibliothèques de Boulogne, Laval, Montauban et Rouen, lorsqu'elles ont développé des services, ne les ont pas synthétisés ni formalisés. Le portage à domicile à Montauban n'a pas rencontré de succès (seules

deux personnes inscrites). Les bibliothèques de Laval, Boulogne et Montauban sont intéressées par une synthèse des réponses.

Au vue de ces résultats, il apparaît évident que si divers services sont développés dans les bibliothèques (portage, actions dans les prisons, dans les PMI, hors les murs...), peu sont vraiment intégrés à un projet de service inscrit dans le fonctionnement de l'établissement. La seule formalisation se trouve dans les conventions Ville-Lecture.

Ces services, lorsqu'ils sont développés, reposent souvent sur des emplois précaires et ne sont donc pas systématiquement reconduits (c'est ce que soulignent la médiathèque intercommunale Ouest-Provence pour le portage à domicile et celle de Mulhouse pour la bibliothèque en maison d'arrêt).

La réponse de Montauban qui a proposé un service de portage à domicile sans obtenir de résultats satisfaisants rappelle le caractère volontariste d'un service hors les murs qui s'adapte à des besoins préalablement observés sur le terrain. Les publics étaient-ils repérés ? Les partenaires présents ? La communication et les délais suffisants ? Compte tenu du succès de ces services dans d'autres communes (et notamment à Fontenay où une vingtaine de personnes sont inscrites au service de portage à domicile après quelques mois de fonctionnement), on peut s'interroger sur cette expérience.

Par ailleurs, le peu de réponses met en lumière soit un désintérêt actuel pour ces questions, soit une absence de réflexion engagée sur la formalisation des services (ce qui paraît plus probable compte tenu de l'implication actuelle des bibliothèques au sein de leur territoire et des enjeux qui s'y rattachent).

## **Visite du service « hors les murs » de la BMVR de Troyes**

## ***Visite de la Bibliothèque municipale à vocation régionale de Troyes (BMVR) et du service « Hors les murs »***

### **Organisation de la BMVR**

L'établissement date de juillet 2002, il a été construit dans le cadre du programme de financement des BMVR par l'Etat. Au total, 12 BMVR sont implantées sur le territoire français, dont 3 en région Champagne-Ardenne (Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes). Ces constructions visaient à équiper certaines régions moins bien dotées en matière d'établissements culturels de bâtiments modernes lorsque des fonds importants et précieux s'y trouvaient.

C'est le cas de Troyes qui abrite de riches collections médiévales.

La BMVR possède deux annexes. Au total, 95 personnes y travaillent.

L'indexation Dewey a été adoptée. Des ECM permettent l'organisation de fréquents ateliers multimédia au sein de la bibliothèque.

### **Le service hors les murs :**

#### *Historique et fonctionnement:*

La prise en compte des publics empêchés et éloignés date de 7 ans. Avant même la construction de la BMVR, des actions hors les murs existaient mais ce nouvel équipement a permis la formalisation d'un service à part entière.

A la base, les initiatives personnelles et le bénévolat de quelques bibliothécaires ont permis la mise à disposition de documents issus des collections de la bibliothèque aux hôpitaux pour enfants de Troyes. Au fur et à mesure, d'autres lieux ont été desservis, comme la maison d'arrêt.

Il faut noter que la région Champagne-Ardenne possède une agence de coopération très dynamique (Interbibly) qui fédère les actions des diverses bibliothèques de la région. Les bibliothèques des prisons ont par exemple un même logiciel informatique, géré par le Chargé de mission auprès des publics empêchés de l'agence de coopération.

Un contrat Ville-Lecture a été signé à Troyes en 1997.

Le service hors les murs s'est véritablement « institutionnalisé » en 2002, au moment de la construction de la BMVR. Il est constitué d'une bibliothécaire, d'un agent et de trois médiateurs dont un qui vient d'obtenir son concours d'assistant et qui va donc être titularisé. Cinq personnes travaillent dans les annexes dans le cadre de ce service hors les murs.

D'autres médiateurs du livre travaillent dans d'autres secteurs, notamment des médiateurs du patrimoine dont le travail concerne le fonds ancien.

Les employés du service hors les murs travaillent à l'extérieur dans le cadre de leurs actions, mais ils participent au fonctionnement général de l'établissement qui est très largement ouvert au public (50 heures par semaine), en occupant 6 à 8 heures de Service public contre 10 à 12 heures pour leurs collègues.

Il faut noter que le service ne bénéficie pas de budget propre et qu'il « puise » dans les collections de la BMVR pour alimenter ses dépôts et le contenu de ses interventions.

Les actions hors les murs ne sont pas toujours bien perçues par tous les membres de l'équipe de la BMVR qui travaillent sur place et souhaiteraient davantage de personnel au sein de l'équipement, non à l'extérieur.

*Les structures qui bénéficient du service hors les murs :*

Si l'inscription à la bibliothèque est payante, les structures qui bénéficient du service ont des cartes gratuites. Ce sont :

Des maisons de retraite, foyers de logement pour les personnes âgées

Des CAT et IME pour les personnes handicapées

Des PMI et des crèches

Des primo arrivants, des associations d'alphabétisation

Des hôpitaux de jour

Des foyers de jeunes en réinsertion, la mission locale, foyer SONACOTRA

Une maison d'arrêt

On constate qu'il s'agit aussi bien de publics empêchés pour des raisons physiques (hôpitaux, maisons d'arrêt, maisons de retraite) que des publics éloignés (primo arrivants, foyers, mission locale)...

Pour chaque type de structure bénéficiant de l'intervention de la médiathèque, un protocole d'accord est signé. Il engage les deux partis et fixe les objectifs des actions.

Le service met en place des partenariats avec toutes les structures possibles en fonction de leur calendrier, du moment que ces structures appartiennent à la ville. Il refuse par contre les interventions directes dans les écoles.

*Les actions :*

Des lectures, des dépôts de livres et des ateliers sont proposés dans les différentes structures, une fois par mois. Les animations dans les hôpitaux sont hebdomadaires. Les écoutes musicales sont fréquentes. En fait, le service préfère dans un premier temps, axer les animations sur la musique plutôt que sur la littérature, considérant que la musique est plus accessible. Les séances dans les maisons de retraite, les prisons, sont l'occasion de travailler sur les paroles des chansons qui sont reproduites et agrandies, on discute, on chante, on évoque des souvenirs et des expériences rattachées à ces airs et ces textes. Chaque action est évaluée, du point de vue de la bibliothèque et de la structure bénéficiant du service.

L'objectif est bien sur de faire venir les lecteurs jusqu'à la BMVR. Des visites pour les personnes malades, les associations sont organisées. D'ailleurs, toutes les personnes qui contactent le service bénéficient d'une visite de la médiathèque et d'une présentation de ses collections afin que, même si elles ne sont pas immédiatement concernées par le service hors les murs, elles puissent mieux connaître les ressources de l'établissement.

*Les projets :*

Le portage à domicile est envisagé pour l'année 2004 : une enquête est en cours pour déterminer les besoins. Les collections d'ouvrages en gros caractères vont être élargies.

La responsable du service souhaiterait pouvoir obtenir ponctuellement l'intervention d'un référent psychologue, notamment dans le cadre des actions en prison, parfois difficiles.

Un projet de travail avec des bénévoles permettrait de relayer les actions sur le terrain.

La participation de la bibliothèque au Téléthon 2003 implique une lourde préparation dans laquelle s'investit tout particulièrement le service hors les murs.

**« Bibliothèques, lecture et surdit  », colloque tenu   Dunkerque  
(17 octobre 2003)**

Memorandum d'étude journée d'étude

INTERNATIONALES DES SOURDS

Vendredi 17 octobre 2003  
Hôtel Communautaire  
Peruis de la Maline - Dunkerque  
Dans le cadre de "Lire en fête"

## Bibliothèque, lecture et surdité

Inscription obligatoire

Comment les personnes sourdes  
accèdent à la langue écrite ?

L'accueil en bibliothèques

**9h00** Accueil

**14h30** Quelles sont les attentes des sourds  
dans le domaine des bibliothèques ?

**9h30** Ouverture officielle

par Gracienne Deryckère-Damman,  
adjointe au Maire chargée de la Culture

Catherine Prabel, Bibliothèque Municipale de  
Macon et Olivier Schetrit, conteur

**10h00** Ecole de Poitiers :

**Une expérience bilingue**

Anne Valin, Association Française pour la Lecture

**15h00** Quels livres proposer ?

**Une collection bilingue pour enfants sourds  
et entendants dans l'édition générale**

Bénédicte Gourdon et Roger Rodriguez, auteurs  
de la collection « Signes » aux éditions Thierry  
Magnier

**10h30** Sourde, comment j'ai appris à lire

Marie-Thérèse L'Huillier, rédactrice en chef de  
« L'œil et la main »

Pause Pause Pause Pause Pause

Pause Pause Pause Pause Pause

**11h00** Expérience du Théâtre'Action :

**Appropriation de textes dramatiques**

Jurgen Genuit, Théâtre'Action (Aquitaine)

**15h30** Des animations en direction des  
enfants : Contes bilingues, heure du  
conte, kamishibai

Françoise Lapere,  
Bibliothèque Municipale d'Amiens  
Danièle Labouret et Pascale Petit,  
Bibliothèque pour Tous, Lyon

**11h30** Travail sur le conte

Olivier Schetrit, conteur

Débat

Débat

Modérateur : Dominique Arot,  
conservateur, Bibliothèque Municipale de Lille

Modérateur : Corinne Loyer,  
chargée de mission lecture et handicap,  
Bibliothèque publique d'information, Paris

Repas libre

**Visite de la Bibliothèque-Vidéotheque  
de la Basse-Ville**

Traduction en langue des signes assurée



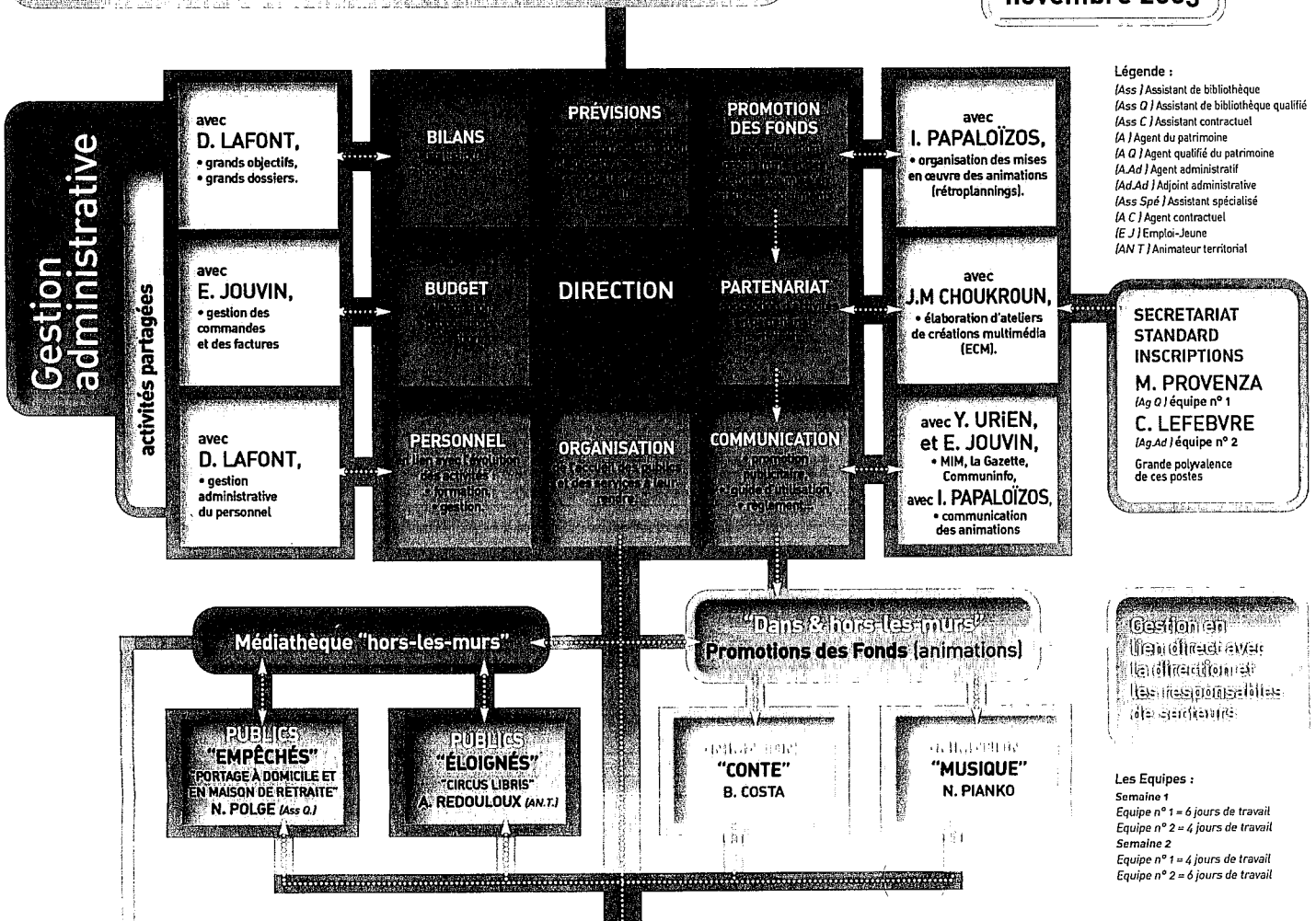
# **Documents concernant la formalisation d'un projet de service en direction des publics empêchés et éloignés**

## **Organigrammes fonctionnels de la médiathèque de Fontenay-sous-Bois et de la BMVR de Troyes**

# Médi@Thèque

organigramme par activités

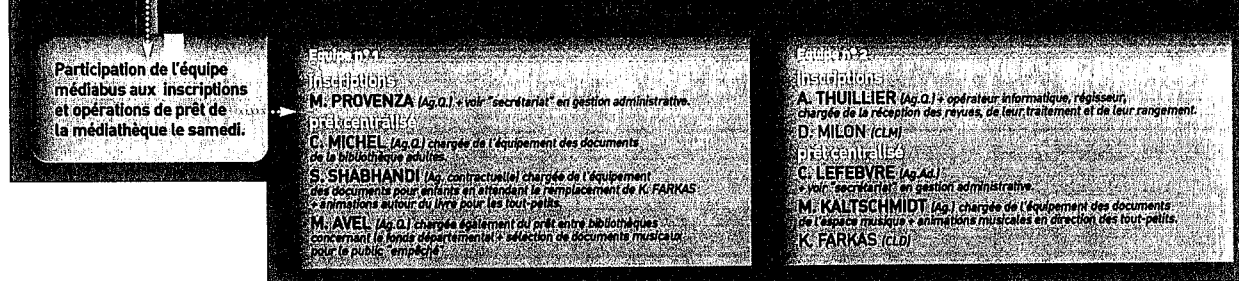
novembre 2003



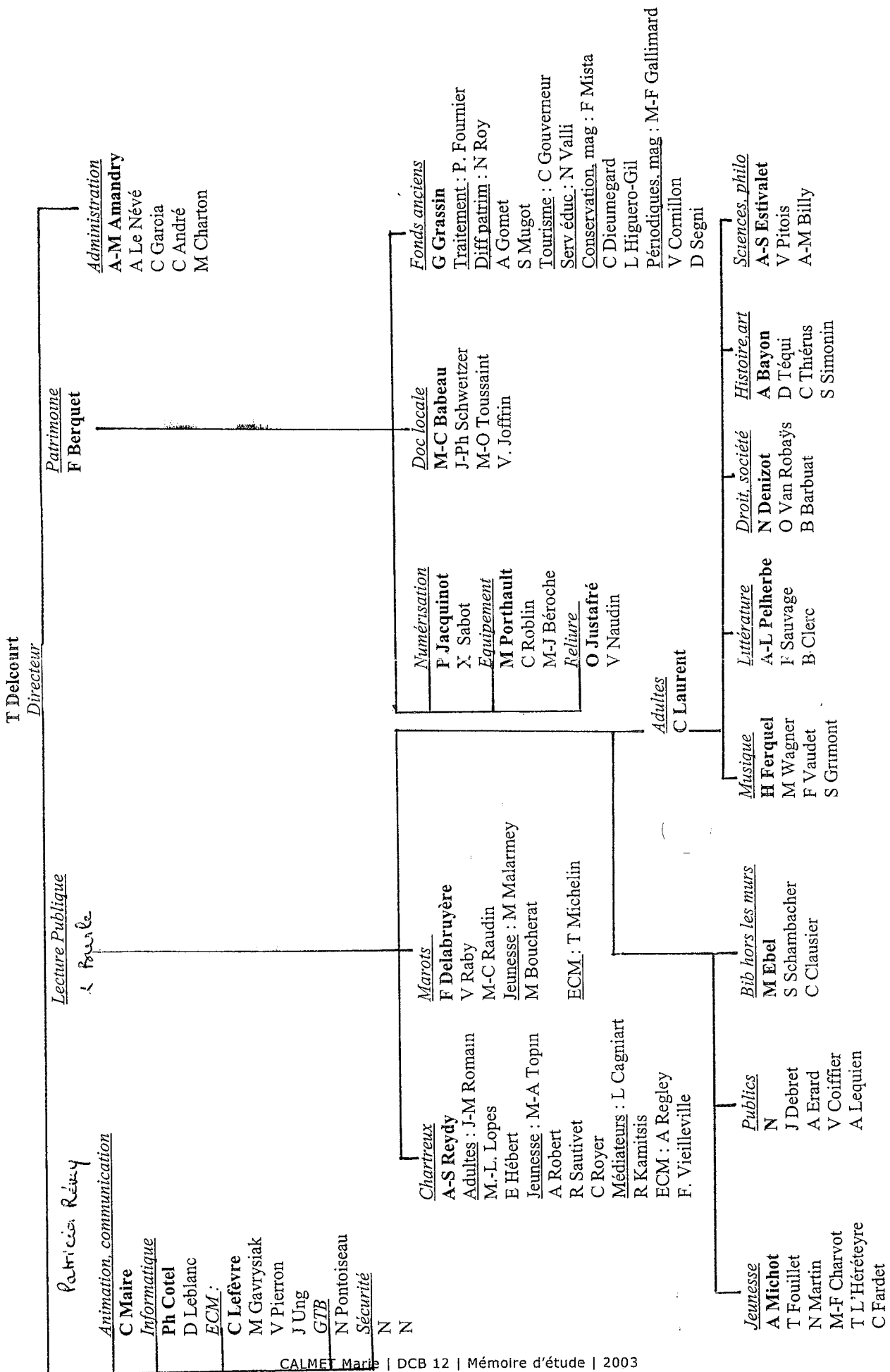
## SALLES DE PRÊT ET DE DOCUMENTATION



## HALL D'ACCUEIL : INSCRIPTIONS ET PRÊTS CENTRALISÉS



**Gestions déléguées**  
mise en œuvre et service public



**Quelques pages d'une grille de présentation des actions menées hors les murs en direction des publics empêchés et éloignés (cas de la médiathèque de Fontenay-sous-Bois)**

<b>Actions « tests » par public visé</b>	<b>Personnel de l'équipe</b>	<b>Partenaires institutionnels / associatifs</b>	<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Bilan immédiat</b>	<b>Nombre de personnes touchées</b>	<b>Nombre de documents prêtés/ utilisés</b>	<b>Temps de préparation + temps de l'action</b>	<b>Coût de l'action</b>	<b>Evolution souhaitable</b>
<p><b>« Circus Libris »</b></p> <p><b>Enfants de tout âge organisant leur temps seuls dans les quartiers</b></p>	Une médiatrice du livre	<p>- Ecoles et ludothèques</p> <p>- Partenaires institutionnels et associatifs liés aux enfants</p>	<p>- Favoriser les <b>relations</b> dans un quartier par la <b>lecture</b> et l'échange autour des livres</p> <p>- Favoriser les <b>échanges familiaux</b> autour du livre</p> <p>- Faire <b>découvrir la médiathèque</b> à un public qui ne s'y rend pas</p>	<p>- Faire <b>découvrir des livres</b> aux enfants en valorisant la notion de plaisir</p> <p>- Faire participer les <b>familles</b></p> <p>- <b>Echanger</b> autour de ces découvertes</p>	<p>La bibliothèque de rue est parfois le seul endroit qui permette de <b>s'entraîner librement à la lecture et à l'écriture</b> pour certains enfants, sans obligation de réussite.</p> <p>Les rencontres et les échanges sont très riches</p>	<p>- De 5 enfants l'hiver à 50 l'été par séance</p> <p>- Inscription de 5 enfants au médiabus, 12 venues à la médiathèque</p>	<p>Environ 40 documents à chaque sortie parmi lesquels un fonds stable de 20 à 30 ouvrages.</p> <p>Quelques documents sont apportés selon les demandes, autour de thèmes spécifiques</p>	<p>Environ 4 mois de préparation pour 4 mois d'actions 2 H de préparation, 2 H d'animation puis près de 2 H d'évaluation et de rangement = 6 H</p> <p>A noter que « Circus Libris » est davantage une <b>activité d'été, de plein air</b>. D'autres types d'actions peuvent être menés l'hiver</p>	<p><b>Coût matériel</b> = caddie, trompe, matériel divers = 273 euros</p> <p>Coût lié aux heures de travail de la médiatrice</p>	<p>Une bibliothèque de rue se pense sur la <b>durée</b> : 2 ans dans un quartier pour un changement dans la relation au livre</p> <p>Objectif de constituer un <b>groupe de bénévoles</b> dans le quartier pour accompagner le médiateur. Le travail en partenariat doit être approfondi.</p> <p>Il est évident que tout doit être mis en place afin <b>d'accueillir sur place</b> les enfants.</p>

<b>Actions</b> <b>« tests » par</b> <b>public visé</b>	<b>Personnel</b> <b>de l'équipe</b>	<b>Partenaires</b> <b>institutionnels</b> <b>/ associatifs</b>	<b>Objectifs</b> <b>stratégiques</b>	<b>Objectifs</b> <b>opérationnels</b>	<b>Bilan immédiat</b>	<b>Nombre de</b> <b>personnes</b> <b>touchées</b>	<b>Nombre de</b> <b>documents</b> <b>prêtés/</b> <b>utilisés</b>	<b>Temps de</b> <b>préparation</b> <b>+ temps de</b> <b>l'action</b>	<b>Coût de</b> <b>l'action</b>	<b>Evolution</b> <b>souhaitable</b>
<b>Portage à domicile</b>  <b>Lecteurs ne pouvant se déplacer pour des raisons physiques (âge ou handicaps)</b>	- Une assistante de la section adulte  - Une personne de l'association ADELLEC	- CCAS  - Aides ménagères  - Porteurs de repas à domicile	- Offrir un <b>meilleur accès aux livres</b> et donc à la culture pour les personnes empêchées  - <b>Réduire leur isolement</b> et agir pour un meilleur vieillissement dans le cas des personnes âgées	- <b>Porter à domicile les documents</b> proposés par la médiathèque ou demandés par les lecteurs  - <b>Echanger autour des centres</b> d'intérêt et des livres lus afin de maintenir les facultés intellectuelles et la curiosité	Le portage à domicile est propice à de véritables échanges autour du savoir et des expériences de chacun.  Les lecteurs, souvent seuls, attendent les visites de la médiathèque avec impatience et reconnaissent que c'est un service culturel unique et précieux.	16 personnes régulières sont visitées (dont seulement 2 uniquement pour un handicap physique) tous les mois depuis le début de l'année 2003.	Près de 400 documents (livres, CD audio, cédéroms, DVD) sont prêtés aux lecteurs de manière régulière	Une semaine complète par mois est consacrée au portage à domicile par une personne de l'équipe de la médiathèque, soit environ un quart de son temps de travail  Du temps est nécessaire pour les prises de contact et la préparation des collections	- Coûts liés au temps de travail de la bibliothécaire, soit 25% de son salaire  - Coûts liés à l'association ADELLEC  - Documents achetés pour le portage = 4500 euros en 2003	Les 16 personnes visitées à domicile représentent une part infime des demandes sur la commune. Un meilleur partenariat avec le CCAS et les aides ménagères permettrait <b>d'accroître le nombre de lecteurs</b> jusqu'à une trentaine.  Des <b>cercles de lecture</b> sont plébiscités.

**« Arbre d'objectifs » concernant le projet en direction des publics empêchés et éloignés mené à la médiathèque de Fontenay-sous-Bois**

**Arbre d'objectifs :**

**OBJECTIFS STRATÉGIQUES :**  
 - Permettre l'accès au livre à ceux qui ne peuvent se déplacer ou qui ne le font pas pour des raisons physiques ou socioculturelles  
 - Favoriser la cohésion au sein d'un quartier et lutter contre l'isolement de certaines populations

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX :**  
 Desservir les personnes handicapées, dépendantes, notamment les personnes âgées (isolées ou en maison de retraite) grâce à une meilleure accessibilité aux documents

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX :**  
 Favoriser la découverte de la lecture aux enfants des quartiers excentrés, peu familiers de la médiathèque et faire venir ces enfants et leurs proches jusqu'à l'établissement

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX :**  
 Promouvoir la découverte de l'établissement par des visites spécifiques, des ateliers multimédia, des rencontres avec des auteurs et des textes « hors les murs » et « dans les murs »

**Médiabus de Fontenay-sous-Bois :**  
 12 écoles + 11 arrêts publics

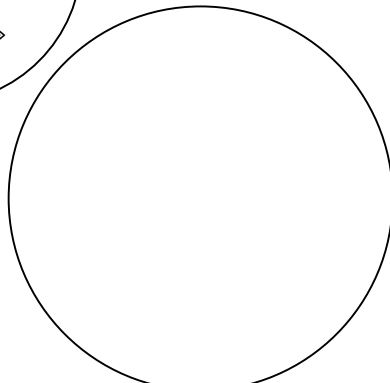
**Le sac à histoires :**  
 Halte garderie de « l'âme enchantée »

**Boutures d'Histoires**  
 Travail sur le conte

**Portage à domicile :**  
 16 personnes visitées par mois

**Foires aux prêts de livres :**  
 Maisons de retraite de Fontenay

**Circus Libris :**  
 Bibliothèque de rue pour ceux qui n'ont pas l'habitude de lire



**Fiches d'évaluation à remplir dans le cadre des actions hors les murs (BMVR de Troyes)**

## Fiche d'évaluation (Intervenant)

<b>Type d'atelier</b>	
<b>Date</b>	
<b>Intervenants</b>	
<b>Structure visitée</b>	
<b>Référent</b>	

**Objectifs :**

**Supports, documents et matériels :**

*Joindre la liste des documents apportés.*

**Déroulement de la séance :**

*Indiquer le nombre de participants*

**Appréciations :**

	++	+	-	--
Accueil				
Implication référent (préparation, promotion)				
Locaux				
Nombre de participants				
Intérêt				
Echanges-Communication				
Budget alloué				
Atteinte des objectifs				

**Difficultés rencontrées :**

**Suggestions :**

Date du prochain rendez-vous :

Et type d'animation envisagé :

Ce document est à remettre au Service « hors les murs »

## Fiche d'évaluation (Référént)

*Afin de mieux cerner vos attentes et d'améliorer nos animations, merci de bien vouloir remplir ce questionnaire et de nous le retourner*

Type d'animation	
Période	
Intervenants	
Structure	
Référént	

### Appréciations :

	++	+	-	--
Accueil				
Implication intervenants (préparation, promotion)				
Nombre de participants				
Intérêt				
Echanges-Communication				
Atteinte des objectifs				

**Points faibles :**

**Points forts :**

**Avez-vous des suggestions à nous soumettre pour améliorer nos interventions ?**

**Protocole d'accord signé par la BMVR de Troyes et les structures partenaires, dans le cadre des actions hors les murs**

## CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

représenté par

ci-après désigné « la structure »

et

la Communauté de l'Agglomération Troyenne (C.A.T.), représentée par Monsieur François BAROIN, Président, autorisé par délibération du Conseil communautaire du 2 octobre 2003

Il est convenu ce qui suit :

### PREAMBULE

Dans la perspective d'établir un partenariat entre la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne (M.A.T.) et la structure, il a été décidé de fixer les modalités d'intervention des deux partenaires par convention.

### ARTICLE 1 : INTERVENTIONS DE LA MEDIATHEQUE

La Médiathèque intervient :

- en organisant des animations culturelles dans le cadre de projets établis en concertation avec la structure
- en déposant ou prêtant des documents
- en mettant à la disposition de la structure toute information utile sur les services qu'elle propose

### ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE LA MEDIATHEQUE

La médiathèque s'engage à :

- intervenir gratuitement dans ou pour la structure
- faire des animations autour de documents de la médiathèque à chaque intervention
- procéder, si nécessaire, à des dépôts provenant du fonds général de la M.A.T.

### ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE LA STRUCTURE

La structure s'engage à :

- mettre à disposition de la M.A.T. un référent qualifié présent lors des animations
- accueillir les bibliothécaires et faciliter leurs interventions en son sein
- mettre à disposition des participants les ouvrages prêtés ou déposés par la M.A.T.
- remplir les fiches d'évaluation qui leur seront remises par les bibliothécaires à l'issue des interventions

### ARTICLE 4 : PRET DE DOCUMENTS

Le prêt de documents fera l'objet d'une inscription gratuite pour la structure pour le temps d'intervention de la M.A.T. Les règles communes du prêt seront appliquées (cf. guide du lecteur).

La personne désignée de la structure sera responsable des pertes, oublis ou détériorations des ouvrages déposés ou prêtés, le remboursement des documents perdus ou abîmés sera réclamé à la structure par la M.A.T. sous forme d'un titre de recette.

### ARTICLE 5 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'intervention en cours et renouvelable par reconduction expresse.

En cas de non respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

### ARTICLE 6 : RESPONSABILITE

La CAT est responsable des dommages susceptibles d'être commis ou engendrés du fait de la mise en place et la réalisation du service de bibliothèque hors les murs (dommages aux biens et personnes)

La structure est responsable des livres dont la MAT lui confie la garde

Troyes, le

Pour la structure

Pour la C.A.T.  
Le Président,  
François BAROIN  
Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président

## Exemple de diagramme de Gantt



**Grilles d'analyse des publics et de leurs motifs d'éloignement (d'après l'article de Maryse Oudjaoudi et Catherine Exertier paru dans le BBF n°2, t.45, 2000, p. 80-86) : une grille vierge et deux analysées à partir des publics de la médiathèque de Fontenay-sous-Bois**

**Grille d'analyse des publics et de leurs motifs d'éloignement**

<i>Situations</i> <i>Dimensions individuelles</i>	Les documents		Les sites		Les personnes	
	Le contenu intellectuel	Le média	Le site physique	Le site symbolique	Un individu : bibliothécaire, usagers...	Un groupe : une équipe, des lecteurs
<b>En rapport avec</b>						
<b>Âge</b>						
<b>Déficiences physique, sensorielle, mentale</b>						
<b>Origine culturelle</b>						
<b>Centres d'intérêt</b>						
<b>Situation d'activité ou de non-activité professionnelle</b>						
<b>Catégories socioprofessionnelles</b>						
<b>Partenaire social de référence</b>						
<b>Autres</b>						

**Grille d'analyse des publics et de leurs motifs d'éloignement appliquée :  
... PERSONNES ÂGÉES.....**

Situations Dimensions individuelles	Les documents		Les sites		Les personnes		
	En rapport avec	Le contenu intellectuel	Le média	Le site physique	Le site symbolique	Un individu : bibliothécaire, usagers... Un groupe : une équipe, des lecteurs	
CALMET Marie   DCB 12   Mémoire d'étude   2003	<b>Âge</b>	- niveau de scolarisation parfois très bas	- éloignement par rapport aux nouvelles technologies et même aux CD audio - peu de culture musicale	- problème d'accessibilité, l'équipement est trop loin	- bibliothèque sacrée, comme le savoir. Pas forcément pour eux.	- n'osent pas demander aux bibliothécaires par fierté - recherche une relation de proximité	- peuvent être gênés par les autres, le regard qu'ils portent sur eux, le monde et le bruit
	<b>Déficience physique, sensorielle, mentale</b>	- mal voyance - problème de concentration	- problème osseux, difficultés à porter des documents lourds - pas d'appareil de lecture de CD - ouvrages en gros caractères	- accessibilité à l'intérieur du bâtiment			- ne veulent pas montrer leur handicap
	<b>Origine culturelle</b>	- problèmes d'illettrisme et de maîtrise de la langue			- personnes âgées immigrées encore plus impressionnées par cette institution du savoir		
XXXXIII	<b>Centre d'intérêt</b>	- documents de fiction, belles histoires, pas de violence ni de sexe. Romans sentimentaux, du terroir, qui leur permettent de s'évader du quotidien.				- relation de proximité recherchée	
	<b>Partenaire social de référence</b>			- CCAS (aides ménagères)			

**Grille d'analyse des publics et de leurs motifs d'éloignement appliquée :  
.....ENFANTS ÉLOIGNÉS.....**

<i>Situations</i>  <i>Dimensions individuelles</i>	<b>Les documents</b>		<b>Les sites</b>		<b>Les personnes</b>	
	<b>En rapport avec</b>	Le contenu intellectuel	Le média	Le site physique	Le site symbolique	Un individu : bibliothécaire, usagers...
<b>Âge</b> - de 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- livre lié à l'apprentissage scolaire, peu attractif</li> <li>- la lecture « plaisir » est absente de la bibliothèque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- repérage difficile du document</li> <li>- plus attirés par le multimédia, les nouvelles technologies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le site est loin et ne peuvent s'y rendre seuls</li> <li>- doivent être accompagnés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aspect coercitif</li> <li>- cadre institutionnel, c'est une représentation de l'autorité, des règles contraignantes à respecter</li> <li>- pas pour eux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bibliothécaires peuvent représenter l'autorité et l'institution</li> <li>- ces lecteurs recherchent un modèle identificateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- n'ont pas intériorisé les règles que les autres lecteurs connaissent eux</li> <li>- peuvent se sentir en rupture avec ces lecteurs</li> </ul>
<b>Origine culturelle</b> Enfants d'origines diverses : beaucoup d'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- problèmes d'illettrisme, de langue, de vocabulaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'objet livre n'est pas toujours présent dans le foyer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- difficultés à rester fixés dans un site, besoin de bouger</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- ne connaissent pas toujours l'attitude à adopter face au bibliothécaire qui cherche à imposer le silence</li> </ul>	
<b>Centre d'intérêt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- a priori ne rejettent aucun domaine du moment que cela est présenté de façon ludique</li> <li>- lectures pratiques</li> <li>- lectures d'images</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- c'est un médiateur extérieur qui suscite le désir et l'intérêt</li> </ul>	
<b>Partenaire de référence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- associations d'aide aux devoirs, PMI, ludothèque, écoles, médiateurs, agents locaux de médiation, centre de loisirs sans hébergement</li> </ul>					
<b>Environnement familial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- influence du comportement de l'entourage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de livre à la maison</li> </ul>				

CALMET Marie | DCB 12 | Mémoire d'étude | 2003

XXXIV

**Grille d'analyse des publics et de leurs motifs d'éloignement appliquée :**  
**.....ADOLESCENTS.....**

<i>Situations</i>  <i>Dimensions individuelles</i>	<b>Les documents</b>		<b>Les sites</b>		<b>Les personnes</b>	
	<b>En rapport avec</b>	Le contenu intellectuel	Le média	Le site physique	Le site symbolique	Un individu : bibliothécaire, usagers...  Un groupe : une équipe, des lecteurs
<b>Âge</b> 12-18 ans	-selon niveau d'étude	- goût pour les nouvelles technologies (CD-roms, Internet) - intérêt pour la musique	- pas de problème spécifique d'accessibilité mais nécessité de transports en commun ou de proximité	- représente l'institution et l'autorité. Fortement lié à l'école.	- rejet de ce qui représente une contrainte - problème de communication	- lieu de rencontre en groupe - trop de convivialité ou d'agressivité !
<b>Origine culturelle</b>	- problème de maîtrise de la langue					- rejet de l'institution qu'ils ne pensent pas conçue pour eux
<b>Centre d'intérêt</b>	- documentaires : ouvrages scolaires, de vulgarisation - lecture « plaisir » : BD, SF, policiers, romans sentimentaux. Evasion du quotidien.	- intérêt pour l'image et le son (multimédia, BD, musique...)			- relation individuelle fortement sollicitée, qu'il s'agisse de l'opposition ou du besoin de reconnaissance	- médiation très souhaitable pour l'usage des nouvelles technologies et la recherche bibliographique
<b>Situation d'activité ou de non-activité professionnelle étudiants</b>	- demande de documents pour la formation, la recherche d'emploi					
<b>Partenaire de référence</b>	- l'école (collège, lycée, CDI) - SMJ					- Enseignants, documentalistes, animateurs
<b>Environnement familial</b>	- influence du comportement de l'entourage (parents, frères et sœurs)	- absence du livre dans le foyer				

CALMET Marie | DCB 12 | Mémoire d'étude | 2003

XXXXV

**Grille d'analyse des publics et de leurs motifs d'éloignement appliquée :**  
 ..... ADULTES EN RECHERCHE D'EMPLOI.....

<i>Situations</i>  <i>Dimensions individuelles</i>	<b>Les documents</b>		<b>Les sites</b>		<b>Les personnes</b>		
	<b>En rapport avec</b>	Le contenu intellectuel	Le média	Le site physique	Le site symbolique	Un individu : bibliothécaire, usagers...	Un groupe : une équipe, des lecteurs
<b>Âge</b>	-selon niveau d'étude	- support livre mais intérêt pour les nouvelles technologies					
<b>Centre d'intérêt</b>	- ouvrages pratiques pour la recherche d'emploi, annonces d'emploi, guides pratiques	- Internet pour les annonces et la communication, presse			- besoin de formation aux nouvelles technologies pour recherche méthodique		
<b>Situation d'activité ou de non-activité professionnelle</b>					- recherche d'emploi peut être liée à une situation difficile. Demande de relation privilégiée pour rompre solitude		
<b>Partenaire de référence</b>	ANPE, Education nationale, CIO						
<b>Autres</b>							